

Fin de la convention d'adhésions réciproques MAIAGE/CS3D

Vous aviez précédemment la possibilité de pouvoir adhérer à la CS3D (branche désinsectisation, dératisation, désinfection) grâce à une cotisation symbolique forfaitaire.

Pour 2024, cette convention entre la fédération MAIAGE et la CS3D permettant cette possibilité, a pris fin.

Il vous appartient désormais de vous rapprocher de la CS3D pour y adhérer.

Contact :

Samantha FOULON

samantha.foulon@maiage.fr /06 33 24 39 85

maiage

*Les hommes et les entreprises
de la maintenance environnementale*